

DDT DE L'OISE  
A l'attention de Monsieur le Préfet  
40 rue Jean Racine – BP 317  
60021 BEAUVAIS cdx

SEEF  
11 FEV. 2015  
Arrivée

*Rechevi*

Lettre recommandée avec A.R.

VOS RÉF. ....  
NOS RÉF. 2015-DO-VDS-DMDT/SIT/26123-01  
INTERLOCUTEUR Responsable du Département EST, M. VANDER-TAELEM, tél. : 01.64.73.31.01  
OBJET Plan Local d'Urbanisme

Croissy-Beaubourg, le 30/01/15

Monsieur le Préfet,

En réponse à votre courrier du 28/01/15 concernant l'élaboration du PLU de la commune de LAMORLAYE, nous vous informons que GRTgaz exploite sur le territoire de celle-ci des ouvrages de transport de gaz naturel.

Les parcelles traversées par nos ouvrages sont grevées d'une bande de servitude dite « non-aedificandi » telle que définie dans les conventions de servitudes signées entre les propriétaires et GRTgaz et répartie selon l'annexe jointe.

Nous attirons votre attention sur le fait que le code de l'urbanisme prévoit l'obligation pour les maires et/ou pour les autorités administratives d'annexer ou porter à connaissance les SUP affectant l'utilisation du sol relatives aux canalisations de transport gaz instituées en application de l'article R. 555-30 du code de l'environnement : soit les servitudes fortes et faibles dites « d'implantation » de l'article L. 555-27 du code de l'environnement, soit les servitudes dites « maîtrise de l'urbanisation » du 3ème alinéa de l'article L. 555-16 dudit code.

En ce qui concerne les SUP « maîtrise de l'urbanisation », prenant en compte la maîtrise des risques à proximité des canalisations de transport de gaz naturel, et à défaut d'avoir été notifiées par la préfecture de BEAUVAIS par voie d'arrêté, nous vous recommandons de vous rapprocher de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) concernée qui a obligation de porter à la connaissance des communes ou de leurs groupements les informations nécessaires à l'exercice de leurs compétences en matière d'urbanisme, et de fournir, notamment, les études de dangers transmises par GRTgaz.



Nous vous rappelons que nos canalisations sont soumises à l'arrêté du 5 mars 2014 portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz combustible, d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés et de produits chimiques.

En conséquence, nous demandons que le PLU précise de consulter « GRTgaz – PVdS – DPRT – 2, rue Pierre Timbaud – 92238 GENNEVILLIERS CEDEX » dès lors qu'un projet de construction se situe à proximité de nos ouvrages de gaz, et ce, dès le stade d'avant-projet sommaire. Vous trouverez ci-joint un plan de situation au 1/25000<sup>ème</sup> des ouvrages situés sur la commune concernée.

Nous joignons un ensemble de rappels de textes législatifs et réglementaires instituant des servitudes à inscrire au PLU.

Enfin, nous souhaitons voir inscrite au règlement du PLU, l'autorisation de pose d'ouvrages de transport de gaz.

Nous restons à votre disposition pour le cas où vous souhaiteriez obtenir des renseignements complémentaires.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre considération distinguée.

Barbu CONSTANTINESCU

Responsable du Département Maintenance & Données Techniques

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line.

P.J. : Une carte schématique au 1/25000<sup>ème</sup>  
Un rappel des textes  
Un tableau des distances d'effets  
Un tableau des servitudes

N.B. : Cette réponse ne concerne que les canalisations de transport de gaz naturel haute pression exploitées par GRTgaz, à l'exclusion des conduites de distribution de GrDF ou celles d'autres concessionnaires.

DN	Lieudit	Lg D	Lg G	Ouvrage(s)
200	PARCELLE BZ105			VILLIERS LE BEL / CREIL
150	LES MOINES			LAMORLAYE / CHANTILLY
200	LE LYS			SARCELLES / CREIL
150	PARCELLE BY230-BY33	3,0	3,0	RN16 DE LA LIBERATION / ROUTE DES PRINCES
200	PARCELLE BZ2			CANALISATION DE EPINAY SUR SEINE/CREIL

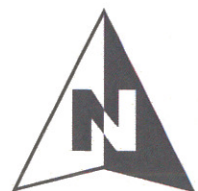
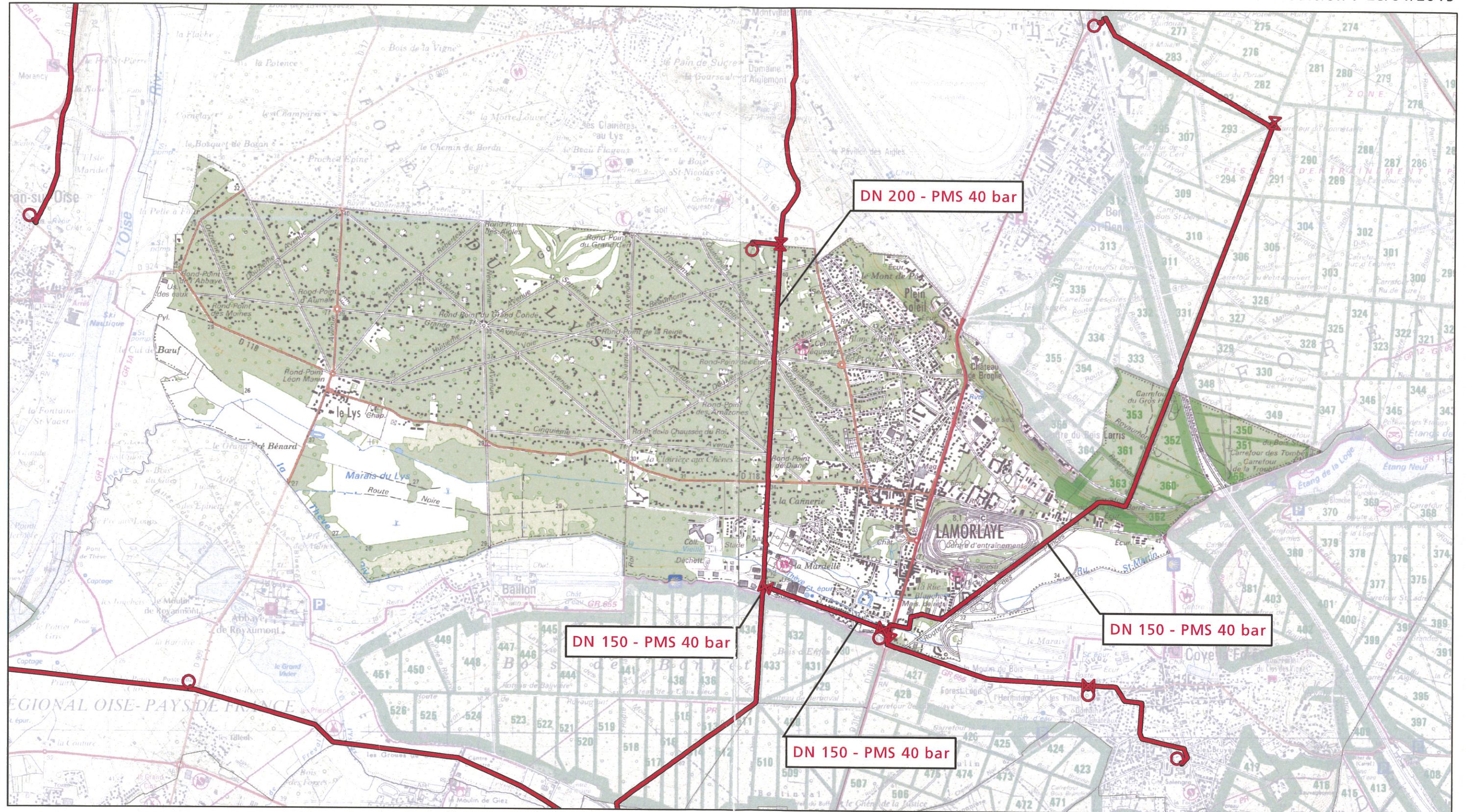


# PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune : LAMORLAYE

Code INSEE : 60346

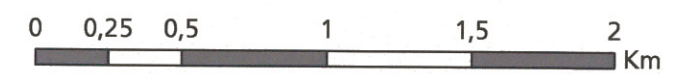
Date d'édition : 28/01/2015



- Canalisation de gaz haute pression en service
- Canalisation de gaz haute pression projetées
- Poste de coupure ou de sectionnement
- Poste de livraison client ou de distribution publique
- Poste de prédétente



GRTgaz  
 Direction des Opérations  
 Pôle Exploitation Val de Seine  
 Département EST  
 14, rue Pelloutier - Croissy Beaubourg  
 77435 MARNE LA VALLEE cedex2



Fond de plan - SCAN25 © IGN